

AOÛT 2018

N°61



Bulletin Municipal

Dans ce numéro :

Police Municipale

Objectif ZEROPHYTO

*Travaux
Avenue des Cathares*

Équipements publics

*Nouveaux commerçants et
nouvelles activités*

*Associations culturelles et
sportives*

Rentrée scolaire

POLICE MUNICIPALE

Afin de répondre au besoin croissant de sécurité, de salubrité et de tranquillité publique mais aussi assister les Maires dans l'exercice de leur compétence de Police, il est apparu opportun pour les communes de PEYRIAC-MINERVOIS, LA REDORTE, AZILLE, PEPIEUX, RIEUX-MINERVOIS, ST FRICHOUX et AIGUES-VIVES de créer un service commun de police municipale.



Un nouvel agent est entré en fonction début Juillet et patrouille désormais – sur un temps partagé et suivant un planning aléatoire - le territoire de chaque commune.

Il est chargé d'intervenir en matière de prévention, mais aussi d'assurer le bon ordre, la surveillance, la tranquillité, la sécurité par l'exécution des arrêtés de police du maire.

Sa mission pourra s'exercer notamment dans les domaines principaux suivants :

- animaux errants
- dégradations d'équipements communaux
- désordres sur la voie publique
- incivilités
- insalubrité, les dépôts sauvages
- nuisances sonores
- infractions au code de l'urbanisme
- infractions au code de la route
- surveillance du domaine public en général
- problèmes de stationnements gênants et mise en fourrière des véhicules en stationnements irréguliers

Désormais toute infraction à ces arrêtés pourra être constatée par procès-verbal et donner lieu à verbalisation.



MAIRIE de PEPIEUX

50 Bd du Minervois
11700 PEPIEUX

Tél : 04.68.91.41.12

Fax : 04.68.91.58.06

Courriel :

mairie.pepieux@wanadoo.fr

Site :

www.mairie-pepieux.fr

Objectif ZEROPHYTO : un engagement fort



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé et la loi de la transition énergétique pour la croissance verte interdisent l'utilisation de produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries, mais aussi dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public (sauf les cimetières).

Les parcs, jardins et autres espaces verts constituent des lieux de vie importants pour les habitants d'une collectivité.

Espaces de loisirs et d'échanges pour chacun d'entre nous il est nécessaire d'y limiter les pollutions et de favoriser une gestion durable des végétaux et des espaces.

Il s'agit là d'un enjeu majeur pour notre environnement et notre santé. Pour réussir il faut un engagement et une acceptation de tous.

Bien que la commune mette tout en œuvre pour obtenir un résultat satisfaisant, il est nécessaire d'aboutir à plus de tolérance vis-à-vis des herbes spontanées.

Dans la continuité de cette démarche, la participation de tous est indispensable. Nous allons adapter nos méthodes de désherbage, l'herbe poussera un peu plus dans les interstices du goudron.

Nous sommes tous concernés par cette problématique dans notre quotidien (jardins, potagers....) Ce défi doit être relevé par les acteurs publics mais aussi par les particuliers qui devront également repenser leurs pratiques de jardinage, de fleurissement et prendre conscience dorénavant de la nécessité d'entretenir leur devant de porte.

Ce sont des gestes simples qui ne prennent que quelques minutes au quotidien à l'échelle d'une façade de maison, et qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de tous !



Afin d'être dotée des moyens nécessaires, la commune s'est lancée dans cette démarche via la réalisation d'un Plan de Désherbage. Il s'agit d'un outil qui permet de mettre en place un plan d'actions pour accompagner ce changement et aboutir à une gestion de nos espaces sans produits phytosanitaires et économe en eau.

Cette étude et son plan d'actions sont subventionnés par l'Agence de l'Eau.

Les particuliers sont également concernés !

Cette mesure s'est accompagnée en 2017 de la fin de la vente en libre-service des pesticides et en 2019 de l'interdiction de l'usage des pesticides par les particuliers.



Travaux

Avenue des Cathares

La 1ère tranche de travaux concernant l'aménagement de l'Avenue vient de se terminer avec la mise en place de la signalisation.



Cette opération, outre l'obligation de la mise aux normes d'accessibilité, s'inscrit dans la volonté de poursuivre un développement harmonieux au travers de la politique d'aménagement et d'embellissement de la Commune.

De par les équipements publics situés dans son axe, que ce soit la Mairie, le Parc Municipal, La Cave Coopérative, le boulodrome, l'avenue des Cathares est une voie très fréquentée. La priorité était de permettre un cheminement accessible à tous et d'offrir aux usagers des équipements sécurisés à l'exemple du nouvel arrêt bus marqué par une écluse au droit du Parc Municipal.

Ce resserrement de chaussée est réservé à l'arrêt du bus. Grâce à ce dispositif, les usagers qui descendent du bus ont désormais pied sur le trottoir et non plus sur la voirie. Durant l'arrêt, le trafic est stoppé ce qui garantit une sécurité optimale notamment pour les enfants. La circulation des véhicules ne reprend qu'après le départ du bus qui ne redémarre que lorsque tous les usagers sont à l'abri de tout danger.

L'aspect esthétique a aussi été préservé par un revêtement en béton désactivé et la pose d'un nouvel éclairage public adapté aux dernières technologies LED pour une efficacité maximale en respect avec l'environnement.

Le programme va se poursuivre avec la 2ème tranche de travaux qui englobe, outre un aménagement spécifique des abords du boulodrome et de l'entrée de l'agglomération, une qualité d'équipements de même nature. Les travaux ont déjà débuté avec la préparation de mise en souterrain des réseaux secs (PTT – EDF).

Equipements publics

Incivilités

Régulièrement des actes malveillants sont constatés dans le PARC MUNICIPAL. Très fréquentée par les tout-petits, l'aire de jeux est souvent polluée de tessons de bouteilles abandonnés par des usagers peu scrupuleux. Il y va de la sécurité des enfants mais aussi de toutes personnes qui apprécient ce lieu.



Nous en appelons à votre vigilance, au civisme de chacun pour un bon vivre ensemble et un maintien des biens publics en l'état pour que chaque contribuable puisse en profiter.

Travaux Eglise

Le programme est lancé ! Les travaux confiés à l'entreprise CHEVRIN GELI de CASTELNAUDARY ont débuté le 02 Juillet.



Le projet qui comprenait la restauration des couvertures et une amélioration du système d'évacuation des eaux pluviales de la Nef a été étendu à la réfection de la couverture des chapelles Sud.

Les travaux sont actuellement suspendus en raison des congés de l'entreprise. Ils reprendront le 27 Aout et devraient se dérouler jusqu'à la mi-novembre.

Cette opération menée avec le soutien financier de La Conservation Régionale des Monuments Historiques et de la Région « Occitanie » représente un enjeu important qui s'inscrit dans la sauvegarde de notre édifice.

Bienvenue à nos nouveaux commerçants et aux nouvelles activités

Presse locale :

Mme Sandra MARC est notre nouvelle correspondante presse pour l'Indépendant. Elle succède à Mme Josette MIQUEL qui conserve son attaché à La Semaine du Minervoises.



Place Jean Gastou :

Spécialités asiatiques proposées par Mme TIM.

Vente sur place ou à emporter.

Tél : 09 54 25 81 37



Au Pôle Santé :

Mme Caroline PESSON, diététicienne, nutritionniste
Accueil sur rendez-vous 06 64 03 14 14



Maison de Santé - 1er étage



Pharmacie

Mme Hélène BOUDON et M. Thibaud SCHMITT, nouveaux titulaires depuis le 1er Avril.

Rentrée des associations culturelles et sportives

- ATOUT SPORT (stretching, boxe, atelier sportif, modern jazz, trampoline) : Reprise des cours le 10 septembre - Préinscriptions mercredi 5 et jeudi 6 septembre - Renseignements : 09.63.64.03.06 ou 06.07.55.21.47
- DIVERCITE EN MINER#VOIX (chant, musique, spectacle) : Inscriptions par téléphone à partir du 20 Août - Chant voix : Véro au 06.87.67.42.98 - Initiation acteur : Hervé au 06.43.59.43.64 - Piano, flûte traversière : Gert au 06.87.65.52.51
- FOCS : Activité patinage, reprise la 2ème semaine de septembre - Activité Yoga, reprise fin septembre - Une nouvelle activité « stretching » devrait voir le jour début octobre
- MC DANSE (danse en ligne country) : Reprise des cours le 12 septembre à 18h30 - Journée Portes Ouvertes au Foyer de Pépieux le Samedi 8 Septembre de 15h à 18h30 - Renseignements : 06.43.01.28.61
- PEPIEUX LOISIRS :
 - ◊ Hobby Lobby (ateliers créatifs) : Reprise le 6 septembre à 14h à la salle des associations
 - ◊ Danses folkloriques Britanniques : tous les mardis soirs à 20h au foyer municipal
 - ◊ Pilate : Reprise à la mi-septembre, le vendredi de 9h à 10h à la salle des associations
 - ◊ Autres activités : cours de français pour anglais et ping-pong - Renseignements au 04.68.91.69.29
- LES PITCHOUNS DE PEPIEUX (parents d'élèves) : Chasse au trésor le 15 septembre - Renseignements au 06.99.53.02.17
- US MINERVOIS (foot) : Renseignements au 06.85.74.00.57
 - ◊ Equipes séniors : entraînements tous les lundis, mercredis et vendredis à 19h30 sur le stade de Pépieux
 - ◊ Ecole de foot : reprise des entraînements le mardi 4 septembre

Rentrée scolaire 2018 - 2019 : lundi 3 septembre

Jours et horaires scolaires :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30

Jours et horaires du Centre de Loisirs associé à l'Ecole (CLAE) :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 7h30 à 8h45 - 12h à 13h45 - 16h30 à 18h30

Rentrée échelonnée pour les Maternelles :

Lundi 3 septembre :

- accueil des PS (enfants nés en 2015) le MATIN. Ils n'auront pas classe l'après-midi.
- accueil des MS (enfants nés en 2014) l'APRES-MIDI. Les MS n'auront pas classe le matin.

Mardi 4 septembre : accueil de tous les élèves